



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réforme

Question écrite n° 30557

Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le projet de loi relatif à la modernisation et à la simplification de la réglementation des contributions indirectes. Ce texte, déposé sous le numéro 986 à la présidence de l'Assemblée nationale le 18 juin 1998, n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Or cette réforme est attendue par les producteurs d'alcool agricole. Aussi, il lui demande de bien vouloir préciser les intentions du Gouvernement concernant le projet de loi relatif à la modernisation et à la simplification de la réglementation des contributions indirectes.

Texte de la réponse

Le ministre des relations avec le Parlement informe l'honorable parlementaire que le projet de loi relatif à la modernisation et à la simplification de la réglementation des contributions indirectes devrait être inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale au cours de l'année 2000.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30557

Rubrique : Contributions indirectes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 1999, page 3047

Réponse publiée le : 11 octobre 1999, page 5929